

V

CONSULTATION PROLONGÉE

La présente édition 1998 de la recommandation SIA V 243/2, *isolation thermique extérieure reconverte d'un crépi*, correspond à l'état actuel de la technique.

Elle est le résultat de la participation des professionnels suisses aux travaux du Comité européen de normalisation CEN, et sera utilisée jusqu'à la parution des normes européennes EN respectives.

Société suisse
des ingénieurs et des architectes

Sia

Recommandation
Edition 1998

V 243/2

Remplace le chapitre 7 de la norme SIA 243 (1988)

Isolation thermique extérieure recouverte d'un crépi

Prestations et mode de métré

Editeur:
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Case postale, 8039 Zurich

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
0	Domaine d'application	4	
0 1	Délimitation	4	
0 2	Prescriptions également applicables ...	4	
1	Terminologie	4	
2	Prestations	5	
2 1	Mise en soumission et offre	5	
2 2	Tâches particulières des différents intervenants	5	
2 3	Prestations non compris dans l'offre ...	5	
3	Mode de métré	6	
3 1	Généralités	6	
3 2	Travaux préparatoires	6	
3 3	Travaux principaux	6	
3 4	Majorations	6	
3 5	Travaux accessoires	7	
		ANNEXE	
		A1 Dessins et légende	8
		A2 Publications	10
		Adoption et entrée en vigueur	12

Membres de la commission SIA 243 «Isolation thermique extérieure recouverte d'un crépi»

Président:	J. Pfefferkorn, chimiste SIA, Zurich	SIA
Vice-président:	D. Bötschi, arch. SIA, Egnach	SIA
Membres:	B. Bärlocher, ing. SIA, St-Gall	SSE
	M. Baracchi, ing. ETH, Zurich	ASMPP
	R. Büchli, arch. HTL, Dübendorf	EMPA
	Ph. Dessarzin, Delémont	SSE
	P.-A. Dupuis, arch. HTL, Dübendorf	EMPA
	An. Foglia, Volketswil	VTH/USVC
	A. Jörke, maître maçon, Oetwil a.S.	SSE
	U. Maag, ing. HTL, Regensdorf	EPS Ass.
	B. Neubrand, ing. HTL, Niederhasli	ISOLSUISSE
	M. Stalder, maître plâtrier, Wallisellen	ASMPP
	Ch. Tanner, arch. HTL, Dübendorf	EMPA
	H. Winteler, Flums	SWISSISOL

Adoption et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA V 243/2, *isolation thermique extérieure recouverte d'un crépi – prestations et mode de métré*, a été adoptée, en consultation prolongée, par la Commission centrale des normes CCN de la SIA, à Berne le 24 février 1998.

Elle remplace des parties de la norme SIA 243, *isolation thermique extérieure recouverte d'un enduit*, du 1er mars 1988.

Elle entre en vigueur le 1er juillet 1998.

Le président: K. Aellen
Le secrétaire général: E. Mosimann

Copyright © 1998 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programme d'ordinateurs et de traduction sont réservés.